
SERMON XIII.

LA SOUMISSION FILIALE.

I.^{er} SERMON SUR LUC II, 51.

Jésus leur étoit soumis.

VOILA le beau modèle que je viens proposer à nos jeunes gens. Cet exemple que Jésus a daigné nous laisser, n'est pas le moindre de ses bienfaits. Le désir de l'indépendance est l'écueil des fils d'Adam ; notre premier père tomba lui-même par ce désir : il est dans le cœur de l'enfant comme il est dans le cœur de l'homme ; de tout temps il troubla les familles aussi bien que les sociétés. Cependant, M. F., si la gloire, si le bonheur du citoyen consiste à porter par un

principe de conscience le joug sacré des lois, la gloire, le bonheur de l'enfant dans l'asile domestique, est de se soumettre à la sainte autorité de ses parens.

Fut-il jamais plus nécessaire de rappeler ce devoir, que dans un temps où l'on a vu des moralistes non moins séduisans qu'insensés, préconiser comme un noble principe ce penchant dangereux qu'il faut réprimer, et prescrire aux parens de respecter la résistance qu'on leur oppose ? Fut-il jamais plus nécessaire de rappeler ce devoir, qu'à la suite d'une révolution terrible qu'on a vue briser avec violence tous les freins du respect et de l'autorité ?

Instruits par les leçons de la calamité, les Législateurs ont senti le besoin d'appliquer un remède à ces maux, de rendre à l'autorité paternelle son empire et sa dignité ; mais il est plus aisé à l'homme de détruire que de réparer. Si d'une main téméraire il peut porter atteinte aux principes conservateurs des sociétés, c'est à la religion seule qu'il appartient de les affermir, de les ranimer.

Jeunes gens, venez donc écouter sa voix auguste et pénétrante, prêtez l'oreille à ses divines leçons, et puissiez-vous ne pas les entendre sans fruit. Ainsi soit-il.

Dans le sujet qui va nous occuper, deux principaux objets s'offrent à notre méditation, l'étendue et la nécessité de la soumission filiale.

I. Quelle en est l'étendue? On peut dire en un sens qu'elle n'a point de limites, à moins qu'elle ne se trouve en opposition avec le respect dû au Souverain Législateur. Elle se montre sous toutes les formes, en toutes les circonstances, à toutes les époques.

1.° Elle se montre sous toutes les formes. Elle est tour-à-tour obéissance, égards, prévenances, support. Comme elle se compose de respect et d'amour, elle comprend tous les sentimens qui découlent de ces deux premiers sentimens; les paroles, les actions, les manières qui en sont l'effet ou l'expression. Elle se trouve violée, je ne dirai pas seulement par une résistance ouverte, par des propos insolens, des outrages grossiers, des traitemens indignes; hélas! il n'en est que trop d'exemples; mais sans parler de ces affreux excès dont la bienséance mondaine toute seule, ou l'éducation la plus commune suffit pour préserver, je dis que la soumission filiale est violée par des négligences et des froideurs; par un défaut d'égards, de docilité, d'ouverture; de confiance, qui ne suffit que trop pour déchirer un cœur sensible et délicat.

2.^o Elle doit paroître en toutes les circonstances , petites et grandes. Dans les détails journaliers de la vie elle a un charme particulier ; elle embellit l'existence de l'enfant qui s'en acquitte , des parens qui en sont l'objet. Dans les occasions importantes , elle prend un caractère plus grave et plus solennel ; elle présente l'image des mœurs patriarcales ; elle retrace ces jours antiques et fortunés où les Abraham présidoient eux-mêmes à la destinée de leurs fils ; où le premier sentiment de la nature faisoit aussi la première puissance dans l'ordre social ; elle rajeunit l'âme par ces impressions , ces souvenirs à la fois doux et salutaires.

Elle s'exerce à l'égard des parens vertueux , à l'égard de ceux même qui ne le sont pas. Envers les premiers elle peut se déployer avec délices , avec abandon , avec plénitude. Plus méritoire et plus touchante encore envers les autres , elle couvre leurs torts de ce voile religieux du respect , du silence qui fit descendre sur deux fils d'un patriarche la bénédiction du Très-Haut. Quelquefois , je l'avoue , et c'est pour un enfant le plus grand des malheurs , les volontés d'un père peuvent n'être pas d'accord avec les ordres du ciel ; mais alors même forcé de se taire devant une obligation plus sacrée , le devoir filial se montre , en ac-

312 LA SOUMISSION FILIALE.

cordant tout ce qu'il lui est permis d'accorder, en adoucissant par des formes tendres et respectueuses le refus auquel il est réduit. C'est ainsi qu'on vit un jeune prince pressé par son père de rendre une sentence injuste, lui répondre avec une grâce touchante : « Mon père, « c'est de vous que dans mon enfance j'appris « à respecter les lois ; je croirai vous obéir en- « core, en ne faisant rien aujourd'hui qui leur « soit contraire. »

3.° La soumission filiale enfin doit se montrer à toutes les époques ; et c'est ici le point principal, celui qui exige plus de développement. Diversement modifiée, elle convient à tous les âges.

Dans les premières années il est évident qu'elle doit être absolue, comme la dépendance de l'enfant. Voyez cet enfant sans défense contre les périls, ignorant sur tout ce qui l'environne, toujours prêt à se jouer avec les objets les plus dangereux, avec le feu, avec les armes meurtrières : les accidens tragiques, la mort même, on l'a vu plus d'une fois, peuvent être le fruit d'une seule désobéissance. Mais, sans aller jusque là, que deviendrait-il s'il s'éloignoit de ses défenseurs naturels, de ses protecteurs zélés et tendres, si nécessaires à sa foiblesse ?

Que deviendrait ce petit rebelle s'il s'éloignoit de cette maison qui est pour lui l'univers ? Qui le recevrait ? Qui remplacerait les parens contre lesquels il auroit osé se soulever ?

L'enfant est-il parvenu à l'adolescence ? Sa soumission prend un caractère moins craintif, moins timide, mais plus respectueux et plus tendre. Sa raison naissante commence à l'éclairer sur ce qu'il doit aux auteurs de ses jours, et sans qu'il l'imagine peut-être, il a besoin d'eux plus que jamais : son esprit se développe, son imagination s'enflamme, sa sensibilité s'émeut ; mais comme l'expérience n'a pas encore mûri son jugement et modifié ce premier essor, ce sont là autant de dangers. Tous ses desirs le transportent et l'abusent ; tous les objets de la nature se peignent à ses yeux de couleurs brillantes et trompeuses ; il ne forme pas un projet, il n'éprouve pas un désir qui ne puisse l'égarer. Qu'il a besoin d'être éclairé par le flambeau de la sagesse ! Qu'il a besoin qu'une main habile et sûre mette une digue et trace une pente à ces passions qui feront un jour, suivant le cours qu'elles auront pris à leur naissance, la gloire ou la honte de sa vie ; qui le rendront un jour ou le lâche esclave de l'orgueil, des voluptés, ou bien un de ces citoyens généreux, de ces

314 LA SOUMISSION FILIALE.

membres précieux de l'église , ardens pour le bien de leurs frères , brûlans pour l'avancement du règne de Dieu sur la terre! C'est à cette époque si critique , si intéressante qu'il va recevoir de ses parens une nouvelle existence plus précieuse que la première , la vie de l'âme. C'est alors aussi que même pour ses intérêts temporels , leur secours va devenir plus nécessaire. C'est alors qu'il aura besoin d'être dirigé par eux dans le choix d'un état , dans celui d'une épouse.

A quel malheur ne s'exposeroit-il pas , s'il prenoit pour guide les passions et l'esprit d'indépendance , dans ces importantes occasions qui font le sort de la vie !

Est-il arrivé au terme où les lois l'affranchissent de l'autorité paternelle ? La nature plus puissante le retient dans la soumission. Ce n'est plus une soumission d'ignorance , de faiblesse , de besoin ; c'est un joug volontaire qu'il porte avec amour et dignité. Il peut suivre sa volonté propre et se conduire par ses propres lumières , mais il a toujours besoin de l'approbation de ses parens. La réflexion , le sentiment les lui rendent toujours plus chers ; leur souvenir se lie aux souvenirs chéris de son enfance. Peut-être même est-il déjà père , et il trouve dans son cœur la mesure de l'amour dont il fut l'objet : dans les

soins qu'il donne à ceux qui lui doivent le jour, dans ses joies, dans ses peines, dans les rêves de l'espérance, dans les vives inquiétudes de la douleur, il reconnoît tout ce qu'il fit éprouver à ses parens. C'est alors qu'il les envisage sous un nouvel aspect : à mesure que la vieillesse imprime sa main sur leur front, ils lui semblent plus vénérables ; leurs bénédictions sont pour lui celle de Dieu même ; le sentiment qu'il a pour eux se confond dans son âme avec son amour pour le souverain Bienfaiteur, et devient *la piété filiale*.

Je vais plus loin. Chez les âmes tendres et délicates cette piété survit même à ceux qui en sont l'objet. Les volontés, les conseils d'un père, d'une mère qui ne sont plus, dirigent encore les enfans qui révèrent leur mémoire. Peut-être ces volontés, ces conseils ont-ils quelque chose de plus sacré qu'au jour où ils les entendoient sortir de la bouche paternelle : ils sont devenus irrévocables comme les arrêts de Dieu même.

Telle est l'étendue de la soumission filiale. Elle comprend tous les devoirs de l'enfant. Elle embrasse toute son existence. A mesure qu'il avance dans la carrière, elle doit s'imprimer plus avant dans son âme, et devenir à ses yeux un devoir plus saint.

316 LA SOUMISSION FILIALE.

II. Il me semble, M. F., que le tableau que je viens de tracer est déjà propre à faire sentir la convenance et la nécessité de cette vertu; mais s'il faut en presser les motifs, je ne m'adresserai point à l'enfant qui ne peut me comprendre, et dont l'âme est dans la main de ceux qui le dirigent. Je ne m'adresserai pas non plus à l'homme fait, dont l'expérience a dû éclairer l'esprit, ouvrir le cœur, que tous les événemens de sa vie, ses succès, ses revers, les plaisirs ou les peines qu'il trouve dans sa famille, en un mot tout ce qu'il a senti, tout ce qu'il a souffert a dû pénétrer de la sainteté de ce devoir. Je m'adresse au jeune homme dans l'âme duquel commence la fermentation dangereuse des passions; au jeune homme aveuglé par la présomption sur ses moyens et ses forces, plein de confiance en sa raison novice et vacillante; au jeune homme impatient du joug, que tout concourt à soustraire à l'autorité bienfaisante de ses parens. C'est à lui que je viens prouver que la soumission filiale est une obligation sacrée, qu'il ne peut s'en affranchir sans être infiniment coupable, et dès ici-bas sévèrement puni.

1.° Et d'abord cette soumission résulte des relations que les auteurs de sa vie soutiennent avec lui. Qu'a-t-il qu'il ne tienne d'eux? Qu'est-il qui ne soit le fruit de leurs soins? N'est-ce pas

eux qui ont développé les forces de son corps, les facultés de son esprit, qui ont cultivé ses talens? Il ne peut rien tourner contre eux qui ne leur appartienne: les alimens qui le nourrissent, les vêtemens qui le couvrent, tous les objets dont il use, ou dont il jouit, sont des présens de leur bonté; et quand il seroit en état de pourvoir à ses besoins, n'est-ce pas à eux qu'il le doit? Il est leur ouvrage; il est leur bien. Quels droits plus sacrés, plus inviolables que ceux des bienfaits, de l'amour, des sacrifices? Quels droits, j'en appelle à tout homme qui a des entrailles, quels droits que ceux d'une mère sur son enfant! Quelle propriété plus chèrement achetée! Ah! si ce jeune insensé veut offenser ses parens, qu'il commence par s'acquitter envers eux. A moins d'avoir perdu toute honte, on ne s'éloigne point d'un ami, d'un bienfaiteur sans lui rendre ses dons.

Mais que dis-je! s'acquitter! Le peut-il? Pour ces soins de tous les jours, de tous les momens, prolongés pendant tant d'années, pour ces soins vigilans sans lesquels, arrivé dans ce monde foible et nu, il n'auroit pas vécu deux jours, peut-il s'acquitter autrement que par l'amour et le dévouement?

Ses parens, furent auprès de lui l'instrument

318 LA SOUMISSION FILIALE.

du Dieu qui prend un soin paternel de ses créatures. Ils lui présentent l'emblème le plus touchant de la Providence, la plus fidèle image de cet amour divin, que rien ne lasse, que rien ne rebute ou n'importune, que les offenses même et les outrages ne sauroient détruire, et qu'une larme de repentir suffit pour ranimer, quand il semble devoir être éteint.

Aussi le Tout-Puissant imprima sur le front des pères un caractère auguste et sacré. Il en a fait ses représentans. Toute l'Écriture est pleine d'injonctions pressantes à les honorer et à leur être soumis : *Enfans, obéissez à vos pères et à vos mères, selon le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne. Ecoutez votre père; c'est lui qui vous a donné la vie, et ne méprisez pas votre mère parce qu'elle est avancée en âge (1). Enfans, dit aussi le sage auteur de l'Ecclésiastique, écoutez la voix de votre père, et faites ce qu'il vous ordonne; car le Seigneur a établi la puissance du père sur ses enfans, et il a affermi l'autorité de la mère sur eux. Montre ton respect à ton père par tes actions et tes paroles: ne lui cause aucun chagrin pendant sa vie (2).*

(1) Ephés. VI, 1. Exod. XX, 12, Prov. XXIII, 22.

(2) C. III.

Nos Livres Sacrés nous offrent sur ce devoir les plus nobles exemples ; Salomon se levant devant Bethsabé en présence de son peuple ; la reine Esther obéissant à Mardochée qui avoit pris soin de son enfance ; Juda voulant demeurer esclave pour ne pas voir l'affliction de son père , Joseph se prosternant aux pieds de Jacob ; l'aimable Ruth se dévouant à la mère de son époux qu'elle a perdu , et n'agissant que par ses avis. Mais tous ces exemples sont surpassés, effacés par celui que rapporte mon texte : *Jésus étoit soumis* à Joseph et à Marie. Je ne sais si je me trompe , M. F. ; mais il me semble que c'est là un des traits les plus touchans de la vie du Sauveur. Qu'il y a de grandeur et de bonté dans cette condescendance avec laquelle , malgré la supériorité de sa nature , il se soumet à de simples mortels qui ne peuvent même comprendre la volonté céleste qu'il est venu remplir ! Quoi de plus propre à nous faire considérer la piété filiale comme un devoir sacré , à nous faire sentir quel prix le Seigneur attache à son observation !

Ah ! qu'il est coupable celui qui , méprisant la voix de la nature et de la religion , voile de tristesse le front d'un père , celui qui fait couler les pleurs d'une mère ! Sait-il quels amis il afflige ?

Et trouvera-t-il dans ces sociétés qu'il leur préfère, chez ces compagnons de plaisir auxquels il donne la confiance qu'il leur enlève, trouvera-t-il des cœurs aussi dévoués, aussi fidèles? Qui l'aimera comme il est aimé de sa mère? Dans ce moment même où il s'éloigne d'eux, où il vient de froisser leur âme, de blesser, d'humilier la dignité paternelle, leur peine la plus douloureuse, c'est le mal qu'il se fait à lui-même, en se privant de leurs conseils, de leurs secours; c'est l'impuissance de lui être utiles, où il les réduit. Qu'il est coupable! Dirai-je qu'il est semblable à la brute qui méconnoît ceux qui lui donnèrent la vie, dès qu'elle peut suffire à ses besoins? Non, la brute n'est capable ni de garder le souvenir des bienfaits, ni de sentir la reconnaissance; il est homme et il étouffe l'un et l'autre de ces sentimens! Il n'est pas de nom pour son forfait.

2.° Et se flatteroit-il de demeurer impuni? La Providence le permettroit-elle? Ecoutez ces déclarations formidables : *Celui qui afflige son père ou sa mère est infâme et malheureux. Maudit soit celui qui aura méprisé son père ou sa mère. La malédiction d'une mère ruine la maison jusqu'en ses fondemens. L'enfant qui maudit son père ou sa mère verra le flambeau de sa vie s'éteindre au milieu des ténèbres les plus affreuses* (1).

(1) Deut. XXVII, 16. Ecclés. III, 10. Prov. XV, 20.

Il y a dans ces dernières paroles quelque chose de vague et de sinistre qui porte le trouble et la terreur dans l'âme. L'espoir de l'avenir, dernier bien de l'homme, l'espoir de l'avenir, qui répand ses consolations sur les jours malheureux, comme la foible clarté d'une lampe dans un lieu sombre, l'espoir de l'avenir ne luirait point pour le fils rebelle : sa vie s'éteindrait dans une affreuse obscurité. Il sera puni. Il le sera par la nature des choses; il le sera par ces défauts qu'il n'a pas voulu vaincre, par ces fougues imprudentes dont il n'a pas voulu se corriger. Il le sera par des revers. Comment n'en éprouverait-il pas? Il court en aveugle dans la vie, tel qu'un voyageur insensé qui, sans guide et sans itinéraire, s'avancerait follement dans un pays inconnu, semé d'écueils, peuplé d'animaux malfaisans. Il tombera dans ces écueils; il deviendra la proie de ces monstres.

Il sera puni par la société. Il lui manque pour y réussir la première qualité nécessaire, l'art de céder, de plier son caractère, de s'accommoder aux diverses humeurs de ceux avec qui il doit vivre. Il y porte un caractère rude, fougueux, impétueux, indompté, qu'elle n'est pas obligée de supporter, qu'elle ne supportera point. Il recevra d'elle, inutilement peut-être, une dure éducation.

Il en recevra, sous les formes les plus humiliantes, ces leçons qu'il n'a pas voulu recevoir adoucies par la tendresse et l'indulgence. Il sera puni par le mépris et la malveillance. De tous les titres aucun n'est plus odieux, aucun n'inspire plus d'éloignement et de défiance que celui de mauvais fils. On juge avec raison le fond du caractère sur la manière dont on soutient les intimes relations de la nature, dans l'asile domestique où le cœur ne se déguise point. Eh ! quel devoir remplira celui qui n'est capable ni de complaisance, ni d'égards, celui qui n'a pu soutenir les douces relations du sang, qui n'a pu respecter l'autorité paternelle si juste et si bienfaisante ? Qui voudra se lier avec lui, former avec lui quelque association ? Quels parens oseront lui confier la destinée d'une fille chérie ? Quelle jeune personne osera attendre de la douceur, de la reconnoissance, du support, d'un sauvage farouche qui n'en a point eu pour ses amis les plus respectables et les plus tendres ?

Mais quelques mécomptes qu'il éprouve, de quelque amertume que l'abreuvent les hommes et les événemens, c'est dans son propre cœur qu'il trouvera le plus rigoureux châtiment ; il y trouvera le remords. Il est impossible qu'il n'en ait pas déjà senti l'atteinte : peut-être le bruit des passions et la légèreté de la jeunesse l'ont

empêché d'y faire attention; mais le temps en aigüisera le trait bien loin de l'émousser. Eh! que deviendra-t-il, lorsque les années auront amené pour lui ces momens de réflexion, de sérieux, de dégoût des plaisirs du monde, où l'on éprouve le besoin de rentrer en soi-même pour y chercher quelque satisfaction plus réelle? Que deviendra-t-il se trouvant seul avec une conscience coupable, seul avec le remords? Ce remords empoisonnera pour lui les joies les plus pures, les joies domestiques. Il n'aura pas le droit de regarder avec espérance le sourire de ses enfans; il sera privé de ces rêves délicieux qui occupent la pensée d'un père à côté de leur berceau, et surpassent peut-être en douceur la plus flatteuse réalité. Que dis-je! C'est alors qu'un pressentiment sinistre viendra l'agiter et le mettre en fuite. Et combien le remords sera plus pressant, plus terrible, lorsque dans l'ingratitude ou la rébellion de ses enfans, il croira reconnoître les effets du courroux céleste, il croira voir s'accomplir la malédiction qui le suit, cette malédiction qui résonne à ses oreilles dans le silence des nuits, cette malédiction qu'il a mérité d'entendre, qu'il a entendue peut-être de la bouche d'un père ou d'une mère au désespoir!

Mettrai-je le dernier trait à ce lugubre tableau?

Peindrai-je le temps où ses pères offensés seront couchés dans le tombeau ; où le repentir et les soumissions ne pourront plus fléchir ceux qu'apaisa toujours la moindre apparence de regret ; où nul effort , nul sacrifice , nul pouvoir humain ne sauroit les réveiller , ne sauroit lui faire entendre ce pardon qui seul rendroit la paix à son âme ? Il les voit alors tour-à-tour sous deux aspects différens , tantôt avec l'expression de cet amour si tendre dont il fut l'objet , dont il a reçu tant de marques ; et un trait poignant déchire son cœur ; tantôt avec un front sombre et courroucé , comme les interprètes de la colère divine , comme des juges sévères , des fantômes menaçans ; et la terreur le saisit.

Ainsi s'accomplissent déjà sur la terre les menaces faites dans nos Saints Livres à l'enfant rebelle , au fils dénaturé. Tels sont les malheurs qu'il éprouvera tôt ou tard , à divers degrés suivant les degrés de son crime , mais qu'il éprouvera nécessairement.

Maintenant chrétiens , reposons nos pensées ; soulageons notre cœur en jetant quelques regards sur la destinée du fils respectueux.

Embellie par l'approbation et la tendresse de ses pères , son heureuse enfance eut la sérénité d'un beau matin. Après avoir fait sous le toit pa-

ternel l'utile apprentissage des vertus et des devoirs, il va entrer dans le monde; il y remplira sa place avec honneur; il trouvera partout une prévention flatteuse, et recueillera les doux fruits de la bienveillance de ses semblables. C'est à lui qu'il appartient, en serrant les nœuds de l'hymen, de goûter les charmes d'une union fondée sur l'estime, de promettre le bonheur à sa compagne, de l'attendre d'elle à son tour. C'est lui qui peut porter avec dignité le nom de père, exiger ce dont il a donné l'exemple, attendre de ses enfans le tribut de respect et d'amour qu'il fut fidèle à payer. C'est lui qui connoîtra le charme des amitiés d'enfance prolongées dans l'âge mûr, nourries par la conformité de principes, par des souvenirs doux et vertueux. Il peut se rappeler avec délices le passé, et se confier dans l'avenir. Il voit dans ses parens, s'ils lui sont conservés, des guides bienfaisans, et s'il les a perdus, des anges protecteurs. Surtout, et voilà sa plus belle récompense, il porte dans son cœur le sentiment de la protection divine. L'habitude de la soumission, de la reconnoissance, le disposa dès ses tendres années à l'obéissance, à l'amour envers le grand Bienfaiteur. Son âme façonnée par les mains du devoir, nourrie des plus doux sentimens, formée sur le modèle que lui donna Jésus,

326 LA SOUMISSION FILIALE.

s'est tournée de bonne heure vers son Père céleste, s'est élevée naturellement vers lui. La piété filiale l'a préparé à la piété envers le Seigneur; il en goûte les délices; il s'en est assuré les privilèges. La parole est impuissante pour donner à ce dernier trait de la félicité dont il jouit, sa force et ses couleurs.

Jeunes gens qui m'écoutez, hâtez-vous de mériter tant de bénédictions. J'aime à penser qu'il n'est aucun de vous qui manque à la soumission filiale volontairement et avec réflexion; mais si la légèreté de l'âge, la fougue de la jeunesse vous avoit égarés jusqu'à y porter atteinte, arrêtez-vous et frémissez. Ah! prévenez les malheurs dont je vous ai tracé la peinture. N'attendez pas l'époque fatale qui rend les torts irréparables. *Irréparables!* Vous sentiriez un jour ce que ce mot a de terrible.

Eh! savez-vous combien de temps ils seront encore laissés sur la terre, ces parens sous la garde desquels la Providence vous a placés? Peut-être portent-ils déjà dans leur sein le principe du mal qui doit vous les ravir. Hâtez-vous d'embellir les années, peut-être les jours, où vous les possédez encore, où vous pouvez encore recevoir leurs bénédictions. Hâtez-vous de vous préparer des souvenirs consolateurs, de répandre

la joie dans leur âme, et d'assurer la paix de la vôtre.

Puissiez-vous désormais, pénétrés de ces pensées, pénétrés de ces sentimens, être fidèles à ce grand devoir, à ce commandement dont l'Écriture dit, que *c'est le premier qui ait cette promesse : afin que vous soyez heureux, et que vous viviez long-temps sur la terre* (1).

Ainsi soit-il.

(1) Ephés. VI, 2. 3.